



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs



Acarien rouge : fin des éclosions



Phytopte cécidogène : nouveaux secteurs concernés par le ravageur



Chenilles phytophages : présence constatée, mais activité en baisse



Cécidomyie des poirettes : premiers dégâts observés en parcelles



Hoplocampe de la pomme : nette augmentation des captures



Hoplocampe de la poire : pas de capture signalée

Lépidoptères



Carpocapse : faibles vols locaux, pas d'accouplement pour le moment



Eulia : baisse des captures



Capua : captures sporadiques



Petite tordeuse des fruits : absence de captures



Pandemis : début du vol



Sésie du pommier : vol non débuté en région



Puceron cendré : populations en augmentation



Puceron lanigère : développement de la colonisation

Pathologies



Oïdium : augmentation des taux de contaminations et de la fréquence de parcelles touchées



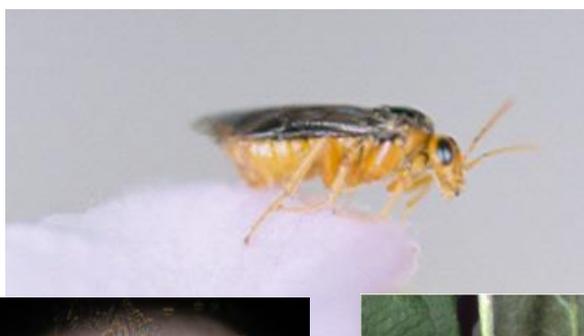
Tavelure : nouvelles périodes de contaminations en cours

Constitutions de stocks projetables en cours sur les autres secteurs.

Noyau : Pruniers—Cerisiers



Carpocapse des prunes : vols significatifs en cours



Pommes - Poires

RAVAGEURS

Acariens rouges**Etat des lieux**

Nos derniers suivis en laboratoire font état d'un taux d'éclosions à 100%. Les individus mobiles sont donc bien visibles en parcelles désormais.

Analyses des risques,

Désormais, l'ensemble des classes de sensibilité au ravageur sont concernées par le suivi des populations d'adultes sur feuillage. Le suivi devra impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.

Gestion des risques,

L'introduction d'acariens prédateurs (phytoséides) est une méthode reconnue pour contrôler ce type de ravageur en parcelle de pommier.



Adultes et larve d'acariens rouges



Œufs d'acariens rouges

Seuil de nuisibilité :

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires
50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en absence de phytoséides
80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en présence de phytoséides

Phytoptes cécidogènes : érinose du poirier**Etat des lieux en parcelle,**

De nouveaux secteurs ont été l'objet d'attaques de phytoptes cécidogènes au cours de la semaine dernière à l'instar de l'Arrageois.

Analyses des risques,

Les conditions climatiques ne sont pas forcément favorables au ravageur. Le retour à des températures plus chaudes serait un facteur favorisant les acariens.

Les piqûres actuelles vont évoluer en galles, où les acariens multiplieront les générations à l'abri de celles-ci.

Surveillez également la présence des acariens prédateurs (phytoséides).



Érinose du poirier sur feuilles et bouton floral

Chenilles phytophages



Malgré les températures fraîches enregistrées sur la région, l'activité des chenilles défoliatrices s'est poursuivie tout en baissant d'intensité sur les secteurs de l'Arrageois et de La Bassée.

Les conditions climatiques des jours à venir ne devraient pas favoriser le développement de ces populations de ravageurs. Il faudra se méfier dès le retour à des températures plus douces à l'émergence de populations de chenilles qui pourraient être importantes.

Les principales espèces actuellement visibles en cette saison sont les tordeuses rouge (*Spilonota ocellana*) et verte (*Hedya nubiferana*) et les arpengeuses comme la cheimatobie (*Operophtera*

brumata).

Attention principalement dans les parcelles particulièrement touchées par des vols importants et en hausse au cours de l'été 2018.



Dégâts de cheimatobie sur feuille



Chenille de cheimatobie



Chenille de tordeuse rouge



Chenille de tordeuse verte

Seuil de nuisibilité :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Cécidomyie des poirettes



Etat des lieux en parcelle,

Les premiers symptômes de la cécidomyie des poirettes ont été observés en parcelles au cours de la semaine dernière, notamment dans le secteur Arrageois. Ils sont encore faibles pour le moment (inférieurs à 1%).

Analyses des risques,

Aucune action n'est efficace à ce stade de développement du ravageur pour en limiter les dégâts. Actuellement, il est important de réaliser des notations afin d'estimer les niveaux de dégâts (voir ci-dessous).



Poirette calebassée

Gestion des risques,

Éviter que les larves ne puissent regagner le sol pour se nymphoser et ainsi poursuivre leur cycle, reste la meilleure des techniques à mettre en œuvre actuellement.



Asticots dans poirette

Pour rappel, pour des taux d'attaques inférieurs à 2% de fruits touchés, la collecte et l'export des fruits hors du verger restent une des techniques les plus économiquement efficaces (travaux FREDON NPdC, 2008).

Seuil de nuisibilité :

Aucun n'est validé à ce jour durant la période de vol. Il est fixé en fonction des dégâts enregistrés l'année précédente. L'évaluation : se réalise sur 1000 fruits à raison de 20 fruits sur 2 rameaux par arbre sur 50 arbres. Respectez si possible la représentativité des différents étages foliaires ainsi que la répartition parcellaire (notation au centre et en bordure).

Hoplocampe du pommier

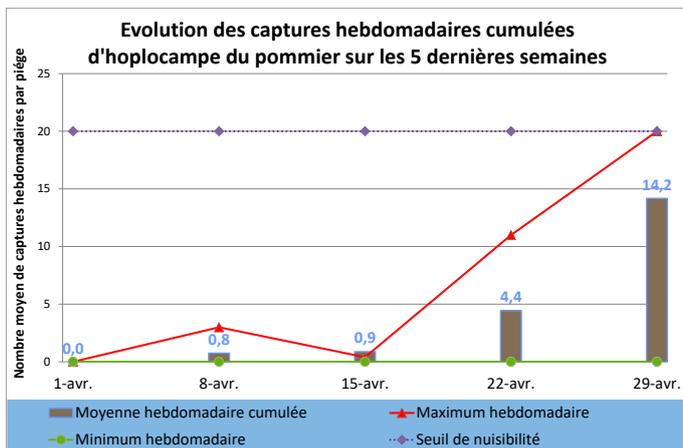


Adulte d'hoplocampe du pommier

Une nette évolution des captures d'hoplocampe du pommier a été observée sur les secteurs faisant l'objet d'un suivi à l'instar de la Thiérache et du Hainaut.

La période est cruciale pour les parcelles les plus sensibles.

L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison.



Evolution des captures hebdomadaires cumulées d'hoplocampe du pommier	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,7	9,2	↗
Abbevilleois (80-62)			
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	11,0	20,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	5,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

Hoplocampe du poirier



Aucun ravageur n'a été détecté en région au cours de la semaine dernière.

L'évaluation de la pression du ravageur se fera en réalisant la moyenne des captures cumulées sur chaque piège durant toute la floraison et sur base des dégâts de l'an dernier.

La surveillance des pièges (de préférence entrecroisés) est actuellement primordiale.



Seuil de nuisibilité :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison et dégâts l'année précédente

Anthonome du pommier



Situation en parcelles

Les premiers dégâts d'anthonome du pommier sont visibles en région depuis quinze jours. Les premiers « clous de girofle » ont ainsi été observés sur le secteur du Montreuillois dans des proportions relativement faibles (1%).



Dégât d'anthonome du pommier sur boutons floraux



FREDON Nord Pas-de-Calais



Larves et nymphe d'anthonome du pommier

Analyses des risques,

Pour le moment, les notations dégâts sont essentielles afin d'estimer la situation et de préparer la stratégie pour la génération estivale.

Gestion des risques

En parcelles, l'évaluation des niveaux de populations se réalisera au moyen de frappages, dans la proportion de 100 sur 50 arbres à raison de 2 par arbre.

Méthodes alternatives

Préventivement aux attaques d'anthonome du pommier, il est recommandé de favoriser la présence d'oiseaux et notamment de mésanges

(via la mise en place de nichoirs). Ces dernières, friandes de diverses larves, contribueront à réduire la pression du ravageur.

En cas de dépassement de seuil (10 anthonomes/100 frappages), l'une des méthodes alternatives pouvant être mises en place consiste à retirer dès à présent l'ensemble des boutons anthonomés.



FREDON Nord Pas-de-Calais

Adulte d'anthonome, taille réelle®

Seuil de nuisibilité :

10% de bourgeons attaqués à raison de 100 bourgeons observés sur 50 arbres.

Suivi des lépidoptères

La semaine prochaine, est à prévoir :
le renouvellement des capsules pour les pièges

1 Capua



FREDON NPdC

Depuis le début de semaine doit être effectif le changement des capsules de :

4 Eulia

5 Mineuse cerclée

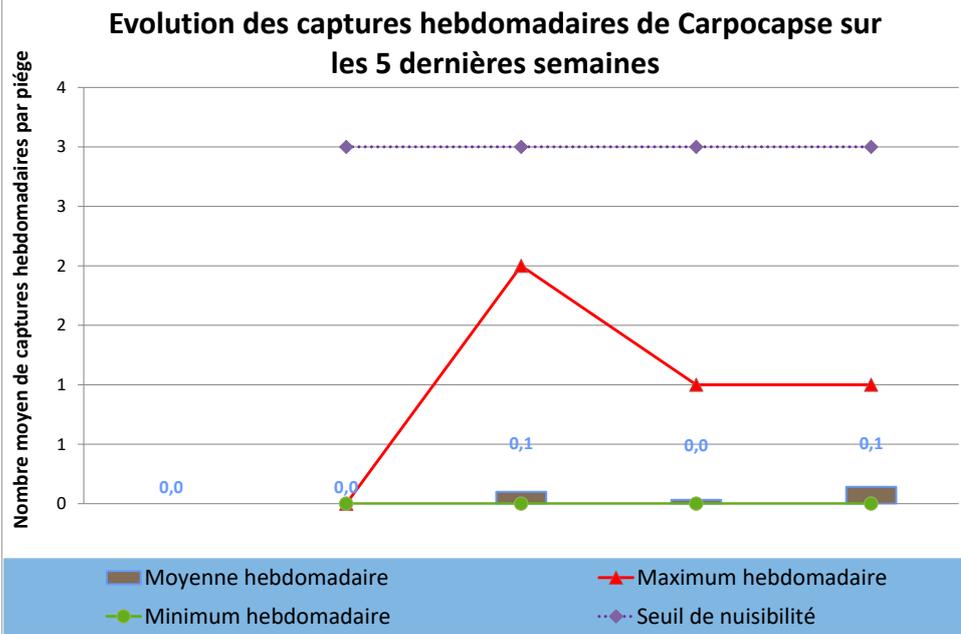
6 Mineuse Marbrée



FREDON NPdC

Au regard des conditions climatiques de l'année, la mise en place des pièges cossus gâte bois peut être anticipée à la semaine prochaine également.

Carpocapse



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Le vol du carpocapse se poursuit timidement en région. Seuls quelques secteurs ont observé pour le moment le début du vol du ravageur.

Analyses des risques,

Les conditions n'étaient pas favorables au carpocapse. La situation risque d'évoluer faiblement pour le ravageur dans les jours à venir selon les prévisions de Météo France.

À ce stade la mise en place des pièges à phéromone est néanmoins nécessaire.

De même, pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, la mise en place des diffuseurs doit être impérative à ce jour.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)	0,0	0,0	↔
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	1,0	1,0	↔
Amiénois (80)	0,0	0,5	↗
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	1,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Après des conditions trop sèches, il y a quinze jours, la semaine dernière a été trop froide pour permettre les accouplements du carpocapse. **Aucune période d'accouplement** n'a été recensée au cours de la période sur aucun des secteurs de la région.

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait rester particulièrement défavorable pour le ravageur pour les prochains jours.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).

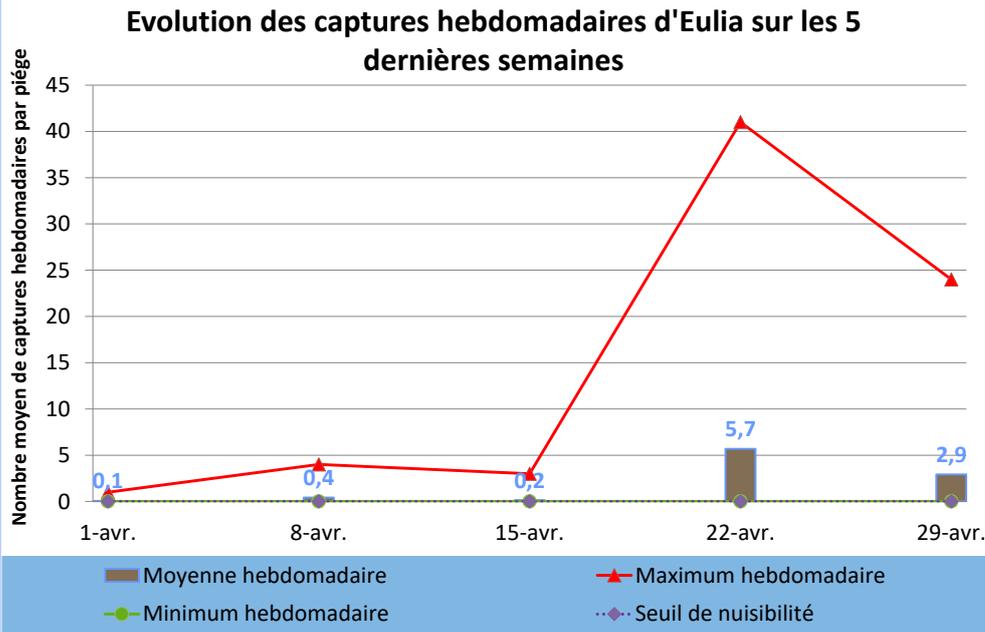
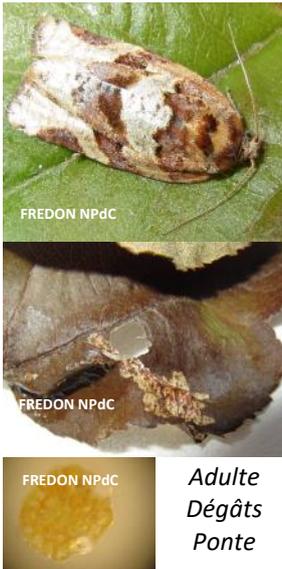


Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	25/04/2019	26/04/2019	27/04/2019	28/04/2019	29/04/2019	30/04/2019	01/05/2019
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)		■			■		■
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							■
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)		■			■		■
Omois (02)							

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Eulia



Etat des lieux en parcelle.

Du fait de la chute des températures, les captures d'eulia ont été en baisse au cours de la semaine dernière. En revanche, le nombre de parcelles concernées par la présence du ravageur a été constant comparativement à il y a quinze jours.

Analyses des risques.

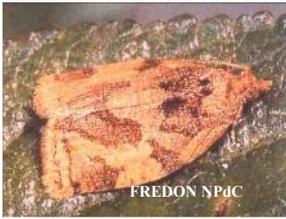
Les prévisions de Météo France pour les jours à venir ne sont pas favorables au ravageur. Le pic de population issue du premier vol d'eulia ne devrait pas se réaliser dans les jours à venir.

Il est néanmoins impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place à ce jour. De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles.

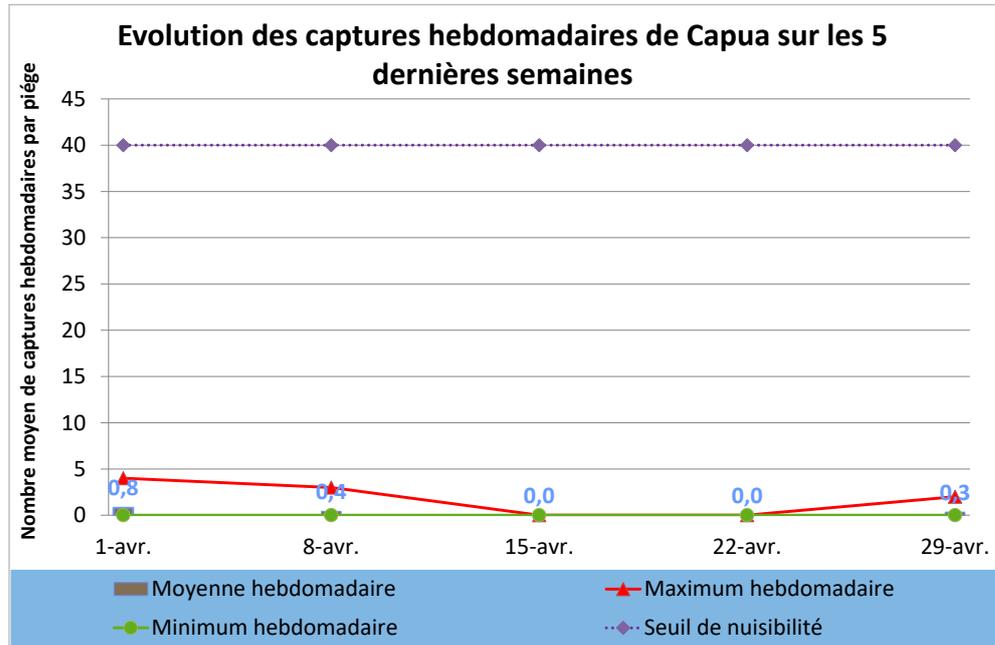
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,7	0,5	↘
Flandre Intérieure (59-62)	3,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	5,0	5,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	0,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	19,0	1,0	↘
Amiénois (80)	5,0	1,0	↘
Thiérache (59-02)	6,9	3,4	↘
Picardie Verte (80-60)	26,0	21,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	2,0	2,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	9,0	4,0	↘
Soissonnais (60-02)	5,0	1,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Quelques captures sporadiques de capua ont été enregistrées au cours de la semaine dernière dans le seul secteur de la Thiérache. Les conditions climatiques n’ont pas favorisées l’expansion du ravageur.

Le niveau moyen de captures à l’échelle du réseau régional est bien naturellement inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

Analyses des risques,

Aucun secteur n’a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des pièges.

Aucun dégât imputable à capua n’a pour l’heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

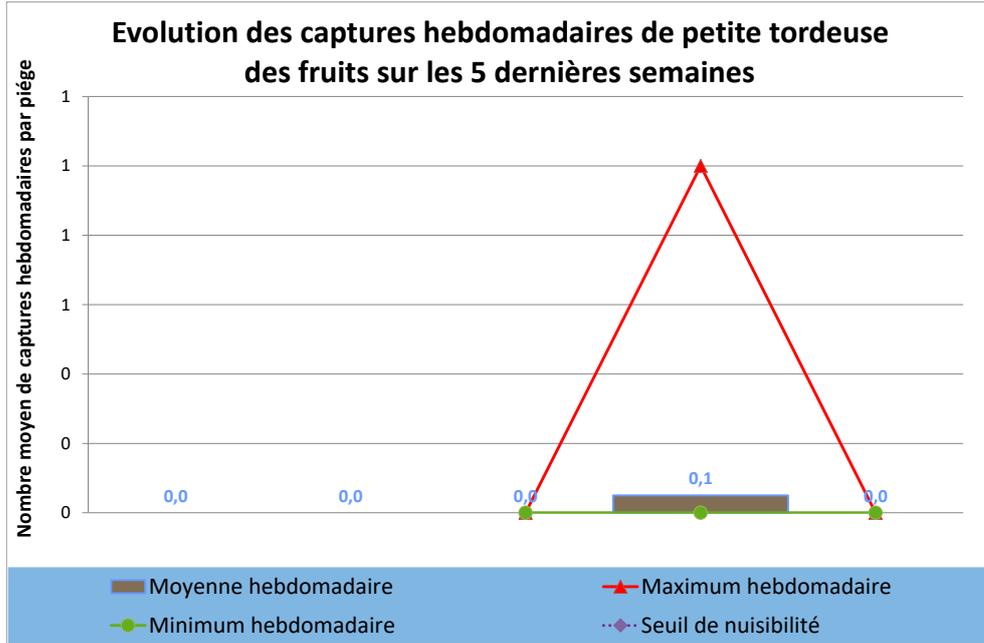
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	1,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnois (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Petite tordeuse des fruits. *Grapholita Lobarzewskii*.



Adultes



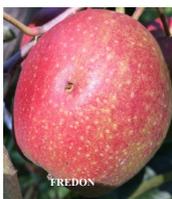
Etat des lieux en parcelle,

Aucune capture de la petite tordeuse des fruits n'a été enregistrée en région au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

La mise en place des pièges à phéromone doit être effective à ce jour.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	1,0	0,0	↘
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			



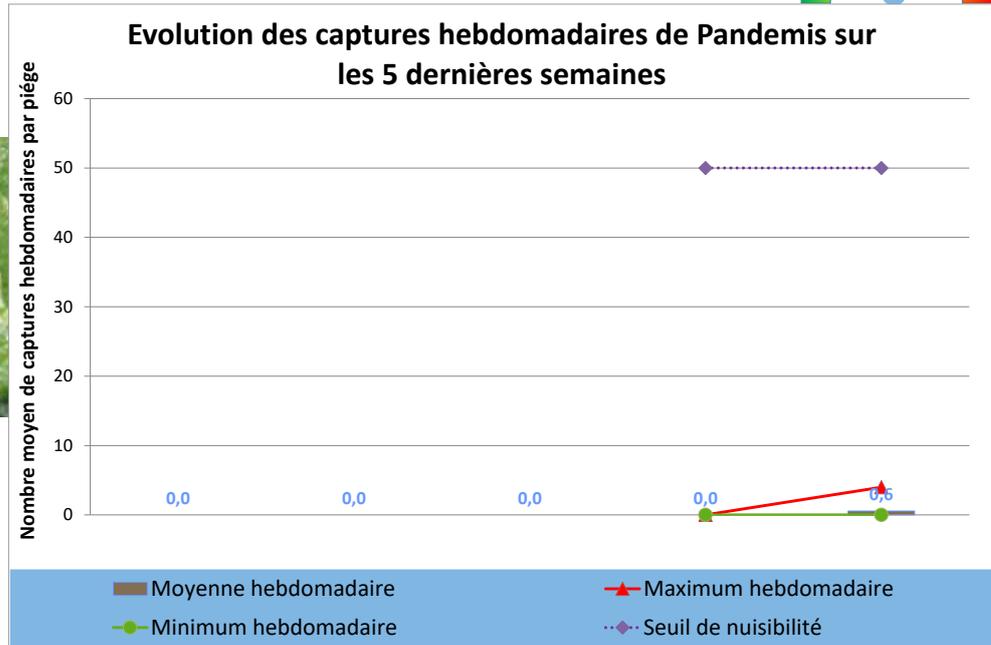
Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Le vol de Pandemis a débuté en région. Il a été constaté sur le seul secteur Amiénois pour le moment, avec les premières captures.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

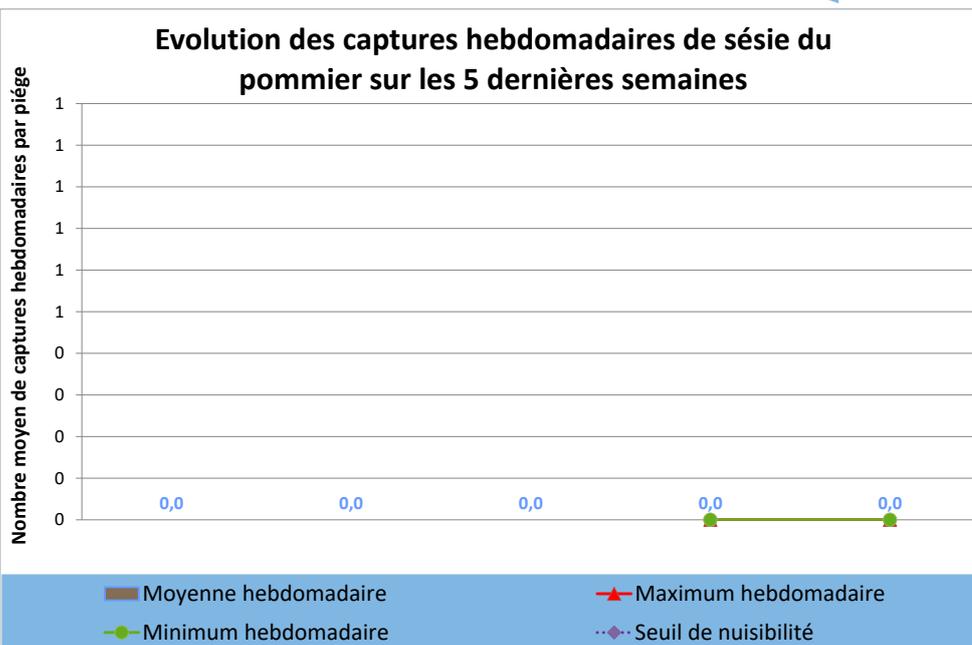
À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	4,0	↗
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

Aucune capture de sésie du pommier n'a encore, été signalée sur le réseau de piégeage.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Pensez à placer, dès les premières captures, des pièges alimentaires dans les parcelles. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)		0,0	
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)		0,0	
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

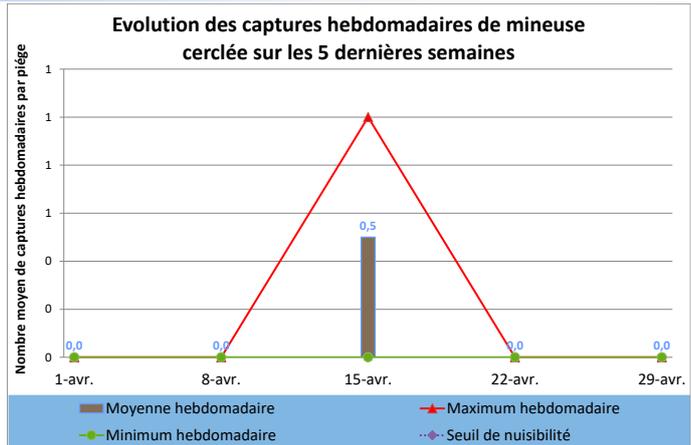
Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Autres lépidoptères en bref,

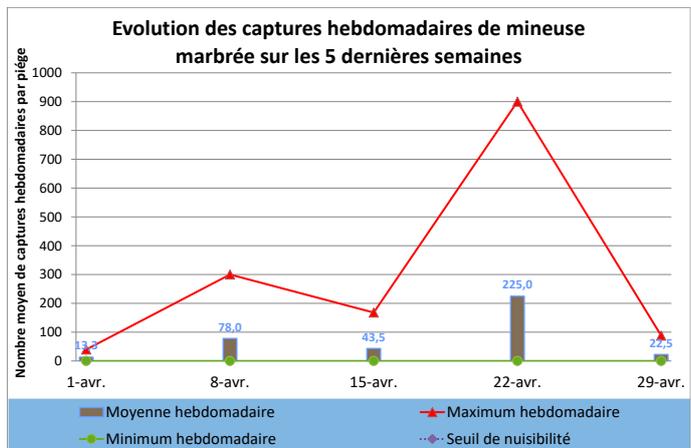
Mineuse cerclée 🍏

Situation calme avec aucune capture régionalement sur les quinze derniers jours.



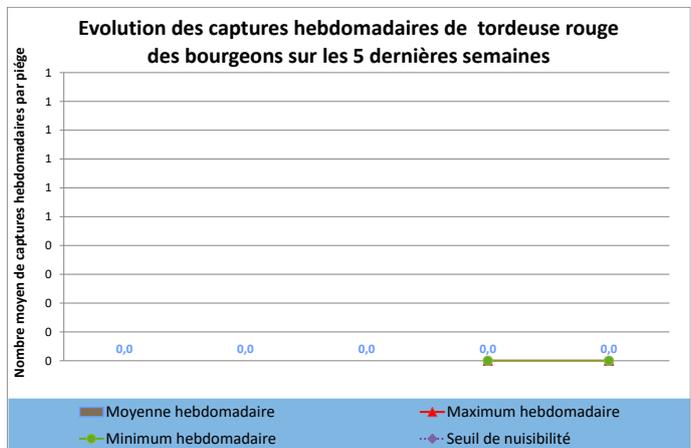
Mineuse marbrée 🍏🍏

Le premier vol du ravageur semble déjà toucher à sa fin dans les secteurs les plus sensibles comme celui de la Thiérache. Les conditions climatiques n'ont pas été favorables au ravageur sur la période.



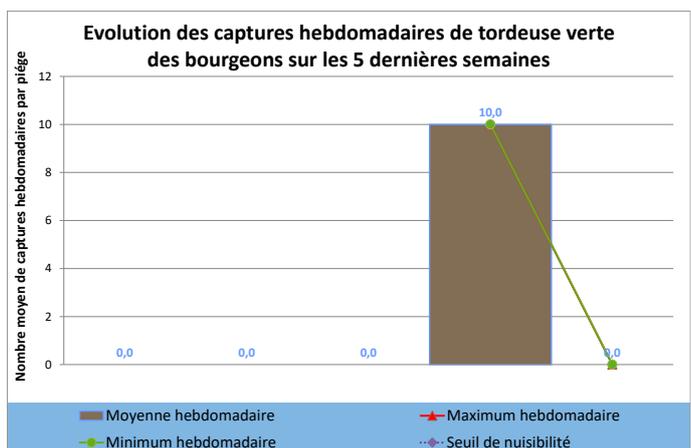
Tordeuse rouge des bourgeons 🍏

Aucune capture n'est à signaler sur la région depuis la mise en place des pièges.



Tordeuse verte des bourgeons 🍏🍏

Après un début anticipé d'émergences, il y a quinze jours, la semaine dernière, n'a pas vu la capture de nouveaux individus de tordeuses vertes des bourgeons.



Pucerons



Puceron cendré : malgré des températures fraîches, les populations de pucerons cendrés ont nettement augmenté au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs. Dans les autres secteurs si les populations ont légèrement diminué, leur présence n'en reste pas moins effective.

Il faut également noter la présence d'une faune auxiliaire bien présente surtout des populations de syrphes, cependant toujours à l'état adulte. Les

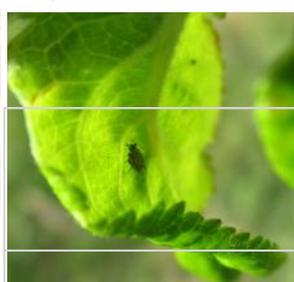
populations des autres auxiliaires se font encore attendre.

Puceron lanigère : les populations de pucerons lanigères ont également été en hausse au cours de la semaine dernière, en lien avec le développement végétatif. *Aphelinus mali* (hyménoptère parasitoïde) n'a pour le moment pas été observé auprès des colonies de puceron lanigère. Les conditions climatiques des jours à venir ne semblent pas être favorables à l'arrivée prochaine de ces auxiliaires.



FREDON NPdC

Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



FREDON NPdC

Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	1,3	↗			
Flandre Intérieure (59-62)		1,0				
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	4,0	↗			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	1,1	1,6	↗	1,1	1,5	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	7,0	16,0	↗		4,0	
Thiérache (59-02)	1,0	0,6	↘			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0			0,0		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	2,0	1,0	↘			
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)						
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

L'oïdium n'a pas bénéficié de conditions particulièrement favorables à son développement au cours de la semaine dernière et pourtant le nombre de parcelles et les taux moyens de contaminations sont notablement en hausse sur la période.

Analyses des risques,

Plusieurs secteurs sont en cours de dépassement de seuil (La Bassée, Hainaut).

Cette problématique est à raisonner actuellement avec celle concernant la tavelure. Attention aux conditions climatiques annoncées par Météo France pour les jours à venir qui pourraient favoriser la maladie.

Gestion des risques,

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,5	↔
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	1,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	4,0	↗
La Bassée (59)	10,0	10,0	↔
Hainaut (59)	10,0	20,0	↗
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,1	0,2	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	4,0	↗
Thiérache (59-02)	0,7	0,4	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Depuis notre dernier bulletin, quelques secteurs ont été concernés par de faibles épisodes pluvieux dans un climat frais et en présence d'un vent asséchant dans le courant de la journée d'hier. Dans ce contexte, les périodes de contaminations initiées ont été stoppées avant la germination des spores et l'apparition de risques. Seul le secteur de la Thiérache n'a pas connu un assèchement suffisant avant l'arrivée de la nouvelle perturbation ce matin. De ce fait, les nouvelles précipitations qui ont touché ce secteur ont permis en définitive la ré humectation du feuillage et l'apparition d'un risque GRAVE. Cette période est d'ailleurs toujours en cours sur ce secteur. Les autres secteurs concernés par les pluies depuis ce matin, voient les



périodes initiées ce matin se poursuivre à la faveur d'un régime d'averses. Pour le moment, les températures fraîches ne favorisent pas la germination des spores. De ce fait, aucun risque n'est à déplorer à cette heure, sur aucune des secteurs.

Analyses des risques,

Les quantités d'eau enregistrées durant les dernières périodes de contaminations vont de 0,2 mm à 6,0 mm pour une moyenne régionale de 1,11 mm.

Les stocks projetables sont à ce jour, de **5,42 %** en moyenne, variant selon les secteurs de 1,42 à **17,01%**.

Au cours des dernières périodes de contaminations, les taux de projections s'échelonnent de 2,92% à **15,63%** pour une moyenne de **8,16%**.

Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées et prévisionnelles en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Gestion des risques,

Dans les secteurs concernés par des précipitations ce matin, il convient de suivre l'humectation du feuillage, malgré les températures fraîches (voir ci-dessous), la persistance de cette dernière pourrait permettre l'apparition de risques (a minima 10h à 10°C, [tables Mills](#)).

Selon les prévisions de Météo France, la période à venir devrait être particulièrement perturbée mais froide. Attention à la persistance de l'humectation du feuillage qui pourrait conduire, au final, à l'apparition de conditions suffisantes pour permettre la germination des spores et de fait de risques. Il convient d'être très réactif dans les jours à venir afin de profiter de la moindre éclaircie.

Température horaire moyenne sur les 48 dernières heures (°C)					
Flandre Maritime (59)	10,2	Arrageois (62)	9,7	St Quentinnois (02)	10,2
Flandre Intérieure (59-62)	9,5	Cambrésis (59)	10,3	Laonnois (02)	10,9
Lille Sud (59)	10,2	Avesnois (59)	10,2	Montdidérien (80-60)	10,0
Montreuillois (62)	10,3	Amiénois (80)	9,6	Beauvaisis (60)	10,3
La Bassée (59)	10,0	Thiérache (59-02)	9,7	Soissonnais (60-02)	9,9
Hainaut (59)	10,3	Picardie Verte (80-60)	10,5	Senlisien (60)	10,8
Abbevillois (80-62)	11,3	Neslois (80-60-02)	10,1	Omois (02)	10,8

DNA : Données Non Accessibles, incident technique sur station

Modélisation Tavelure

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 15h ce jour
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)	-	-			45,76	14,07		
Flandre Intérieure (59-62)	02-mai 11 h	en cours*	Nul	10,71	66,77	2,58	1,0	71
Lille Sud (59)	01-mai 2 h	01-avr 9 h	Nul	3,20	65,29	3,15	0,2	dne
	dna	dna	dne	dne			dna	dne
Montreuillois (62)	29-avr 21 h	30-avr 11 h	Très léger	3,97	dne	dne	0,2	650
	La Bassée (59)	02-mai 13 h	en cours	Nul	15,63	69,75	2,00	6,0
Hainaut (59)	01-mai 2 h	01-mai 9 h	Nul	5,76	75,53	2,15	0,5	
	02-mai 12 h	en cours	Nul	4,90			0,5	38
	Abbevilleois (80-62)	30-avr 6 h	30-avr 6 h	Nul			3,06	dne
Arrageois (62)	-	-			46,38	17,01		
Cambrésis (59)	02-mai 14 h	en cours	Nul	9,72	69,58	2,65	0,6	28
Avesnois (59)	01-mai 4 h	01-mai 7h*	Nul	6,32	74,41	1,42	0,5	
	02-mai 11 h	en cours	Nul	7,65			2,0	60
Amiénois (80)	02-mai 10 h	en cours	Nul	14,05	52,69	3,72	0,5	
Thiérache (59-02)	01-mai 5 h	en cours	GRAVE	12,92	65,25	2,73	0,4	330
Picardie Verte (80-60)	30-avr 8 h	30-avr 9 h	Nul	dne	dne	dne	0,2	
	02-mai 10 h	en cours	Nul				1,4	84
Neslois (80-60-02)	-	-			51,30	13,30		
St Quentinnois (02)	30-avr 3 h	30-avr 8 h	Nul	2,92	72,65	2,44	0,5	
	02-mai 12 h	en cours	Nul	8,56			1,0	24
Laonnois (02)	02-mai 13 h	en cours	Nul	12,63	71,34	2,59	0,5	24
Montdidérien (80-60)	01-mai 4 h	01-mai 8 h	Nul	6,19	59,06	3,65	0,5	
	02-mai 10 h	en cours	Nul	7,65			3,5	48
	Beauvaisis (60)	02-mai 8 h	en cours	Nul			11,88	72,19
Soissonnais (60-02)	-	-			71,16	10,26		
Senlisien (60)	02-mai 15 h	en cours	Nul	7,34	79,26	1,98	1,2	26
Omois (02)	-	-			70,70	9,41		

dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables

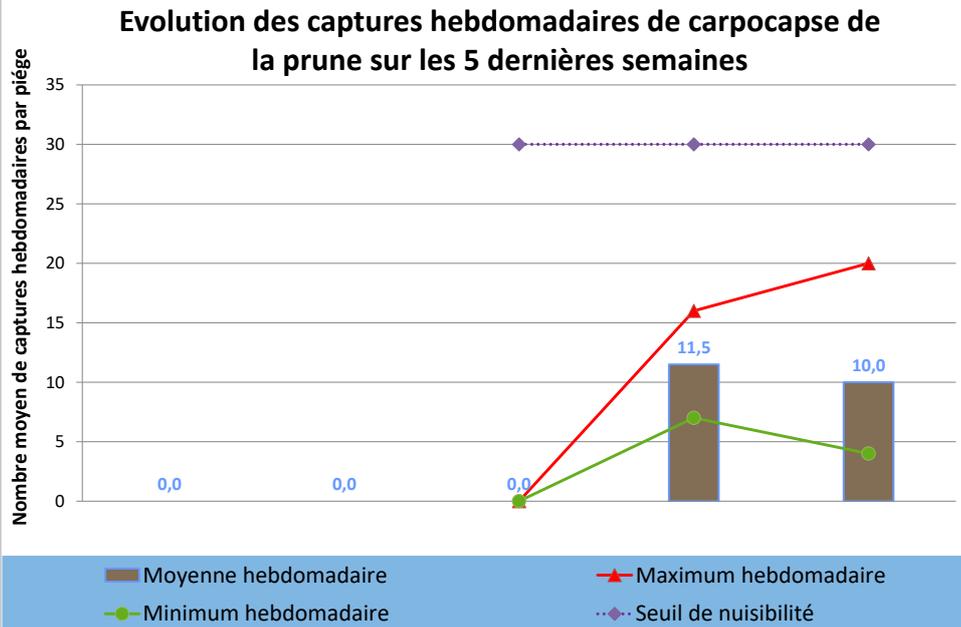
* : données obtenues par triangulation

Prunes

Carpocapse de la prune



Chenille et adulte



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	22-avr.	29-avr.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	14,0	6,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	9,0		
Arrageois (62)	7,0	20,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	16,0	4,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Le premier vol du ravageur s’est poursuivi au cours de la semaine précédente sur l’ensemble de la région.

Analyses des risques,

Les vols sont d’ores et déjà importants pour la période. Néanmoins, aucun dépassement de seuil n’est à déplorer pour le moment.

Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdélien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Sentisien (60)	Omois (02)	
Capua	0			0		0						1										
Tendance	↔			↔		↔						↗				↔						
Carpocapse	0	0		0	0	1		0		1	0,5	0	0			0		1	0			
Tendance	↔	↔		↔	↔	↗		↔		↔	↗	↔	↔			↔		↗	↔			
Cossus																						
Tendance																						
Eulia	0,5	0		5		0	1		1	1	1	3,4	21			2		4	1			
Tendance	↘	↘		↔		↘	↗		↘	↘	↘	↘	↘		↔		↘	↘				
Mineuse C	0											0								0		
Tendance												↔								↔		
Mineuse M	2											44								0		
Tendance	↗											↘								↔		
Pandemis	0	0					0				4	0	0			0						
Tendance	↔	↔					↔				↗	↔	↔			↔						
Petite Tordeuse des Fruits	0	0		0			0				0	0	0			0		0	0			
Tendance	↔	↔		↔			↔				↘	↔	↔			↔		↔	↔			
Sésie du pommier	0					0	0					0								0		
Tendance	↔																					
Tordeuse rouge des bourgeons				0																		
Tendance				↔																		
Tordeuse verte des bourgeons				0																		
Tendance				↘																		
Zeuzère														0								
Tendance																						
Puceron cendré	1,3	1		4		0	1,6				16	0,6				1						
Tendance	↗			↗		↔	↗				↗	↘				↘						
Puceron lanigère						0	1,5				4											
Tendance						↔	↗															
Tavelure pousse	0	0		0		0	0				0	0				0				0		
Tendance	↔	↔		↔		↔	↔				↔	↔				↔				↔		
Tavelure fruits																						
Tendance																						
Oïdium	0,5	1		4	10	20	0,2				4	0,4				0						
Tendance	↔	↔		↗	↔	↗	↗				↗	↘				↔						
Carpocapse Prune				6			20					4										
Tendance				↘			↗					↘										

Réseaux BSV AF

Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication d'observateurs. Vous êtes producteur ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs, rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.



Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier de la fourniture de matériel de piégeage.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le dispositif, contactez :



pour la Somme,
l'Oise, l'Aisne

Maneno BIRUKE

ou

au 03 22 33 67 12

mbiruke.fredonpic@orange.fr

pour le Nord et le Pas de Calais

Ludovic TOURNANT au

03.21.08.62.90

[ludovic.tournant@fredon-](mailto:ludovic.tournant@fredon-npdc.com)

npdc.com

Informations pratiques

⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France